



---

# Une redevance hydraulique équitable et adaptée à notre époque

Association des entreprises électriques suisses AES

25 janvier 2019

# Depuis 1916, le monde a changé: une nouvelle réglementation adaptée à notre époque et durable est nécessaire

---

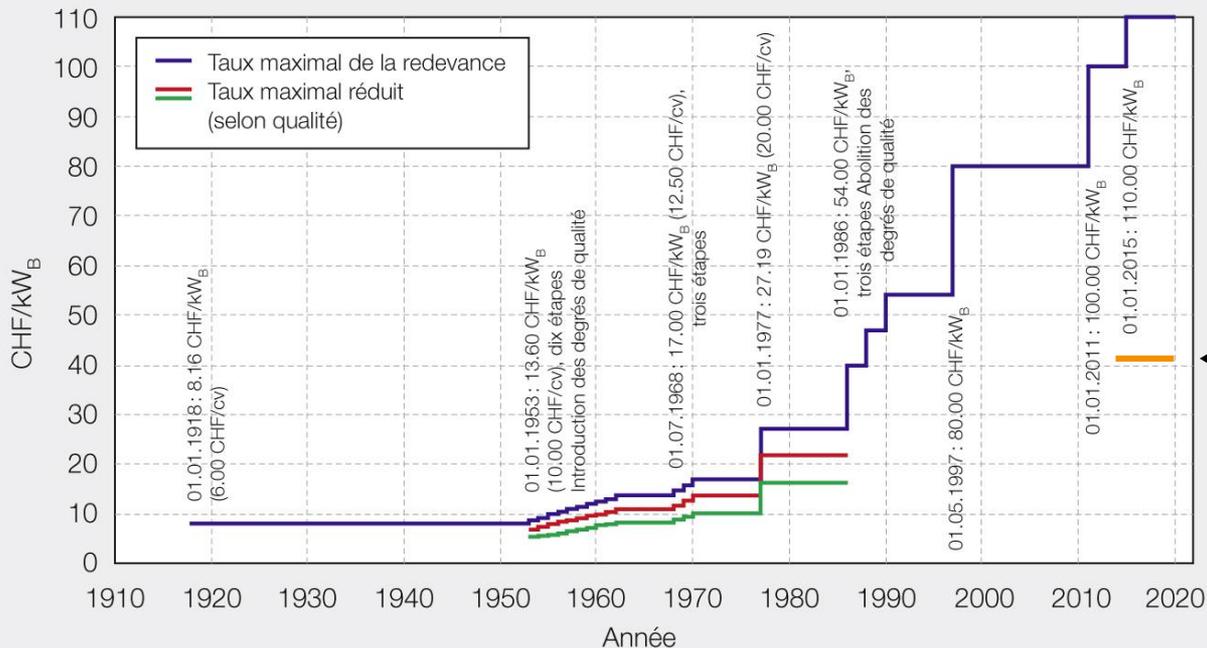
## Deux changements de paradigme

1. Depuis l'ouverture du marché des clients finaux en 2009, les consommateurs finaux suisses n'assument plus, de façon solidaire, la redevance hydraulique en tant que part des coûts de revient. Elle reste à la charge des producteurs hydrauliques devant écouler leur production sur le marché

2. Aujourd'hui, la formation des prix sur le marché européen de l'électricité définit la valeur de la ressource «eau»



# Cent ans de redevance hydraulique: multiplication par 10 en 7 étapes

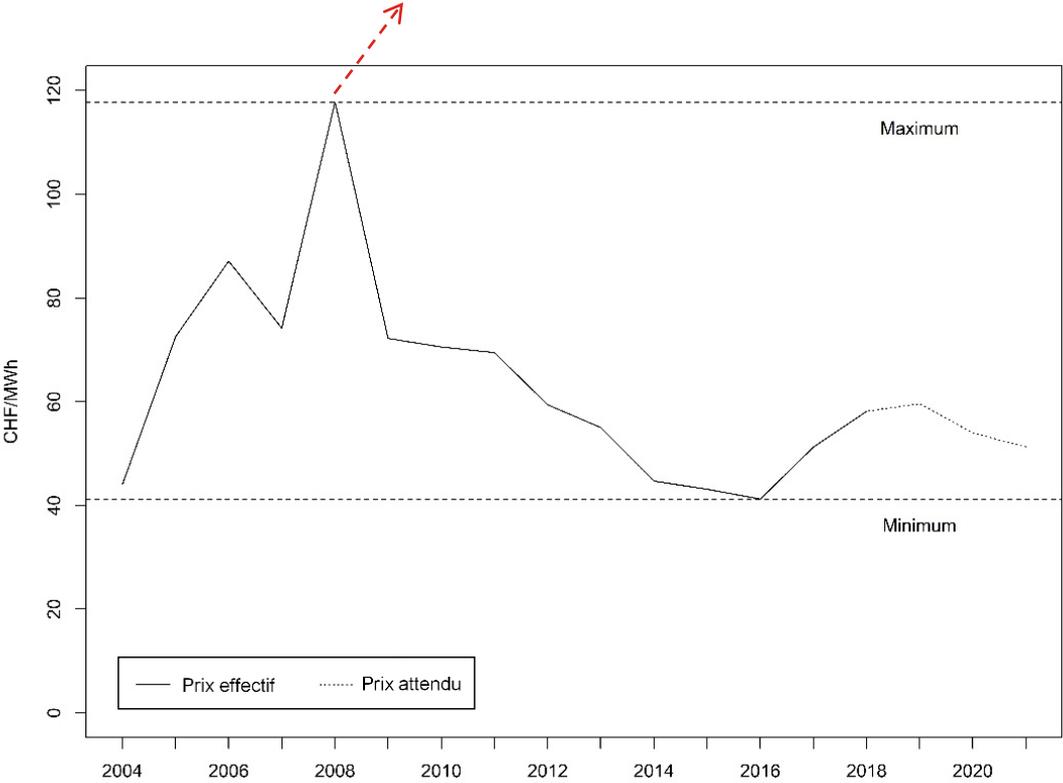


↑  
Doublement  
en l'espace  
de 20 ans

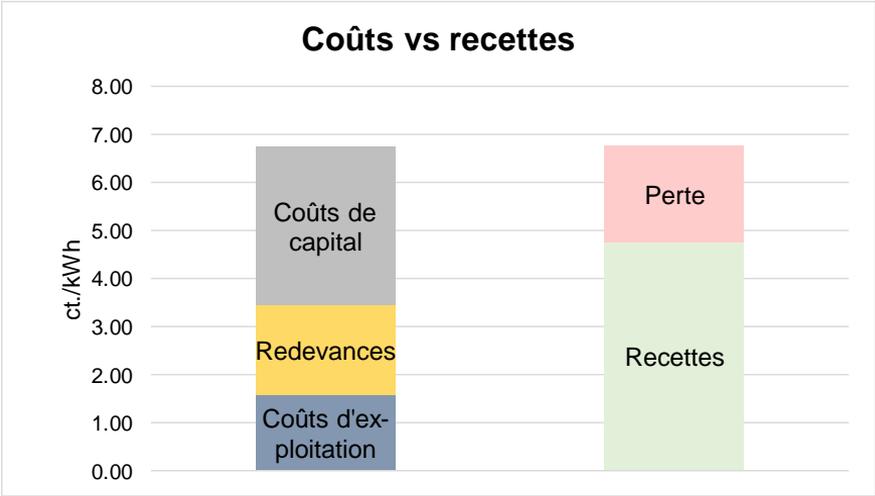
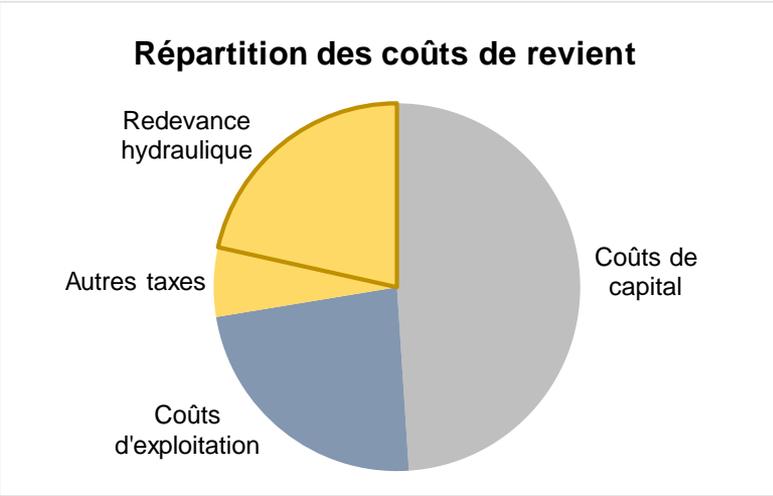
←  
Augmentation  
1918-2016 corrigée  
de l'inflation:  
41 CHF/kW<sub>th</sub>

↔ Durée de concession de nombreuses grandes centrales ↔

# Le marché européen de l'électricité détermine la valeur de la ressource «eau»



# Hypothèque financière dans l'environnement de marché volatil



# La compétitivité internationale est sapée

Charge de la redevance hydraulique dans les pays voisins:



marginale



marginale

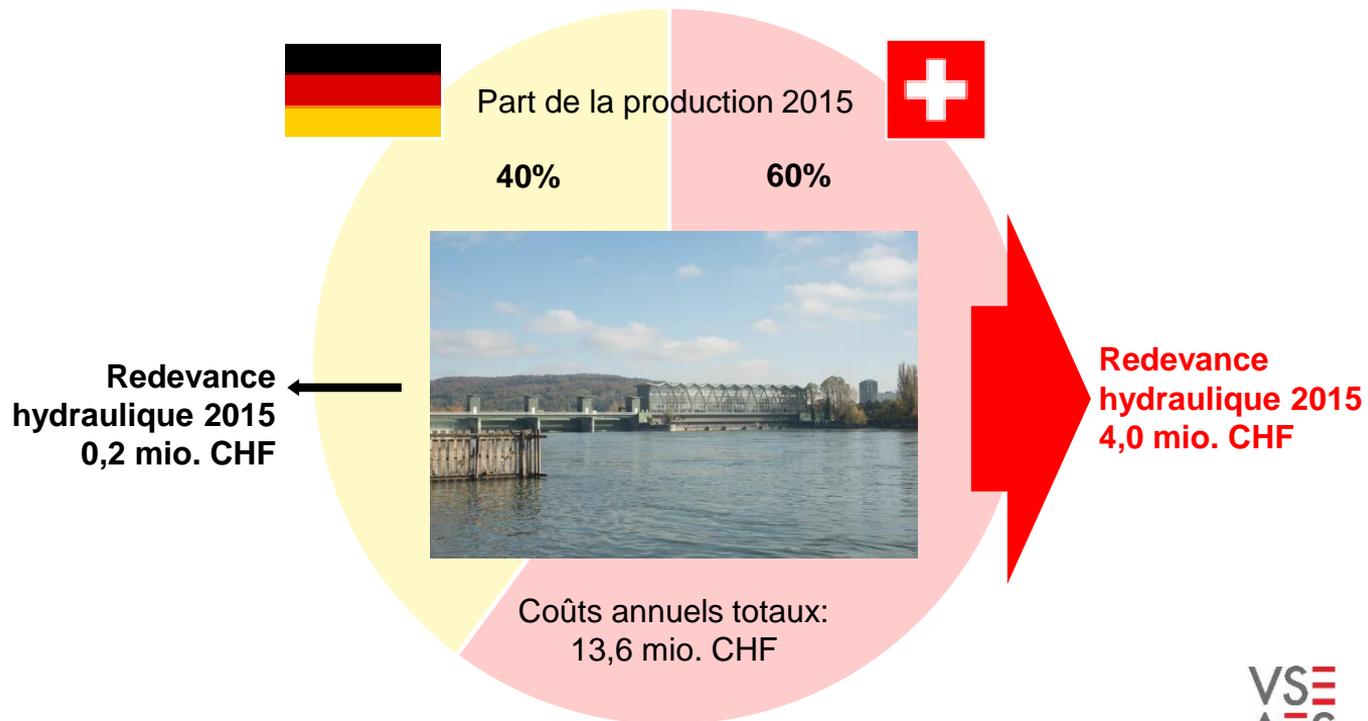


~ moitié moins élevée



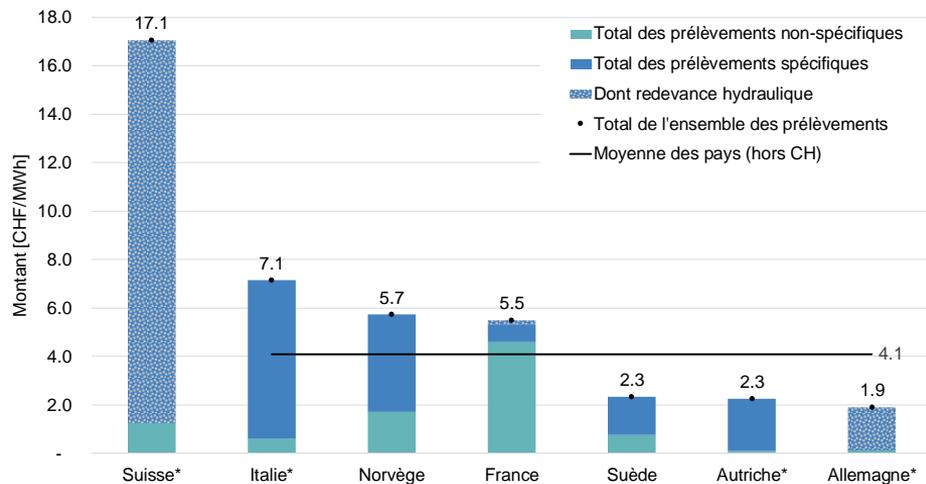
0

## Exemple: Kraftwerk Birsfelden AG



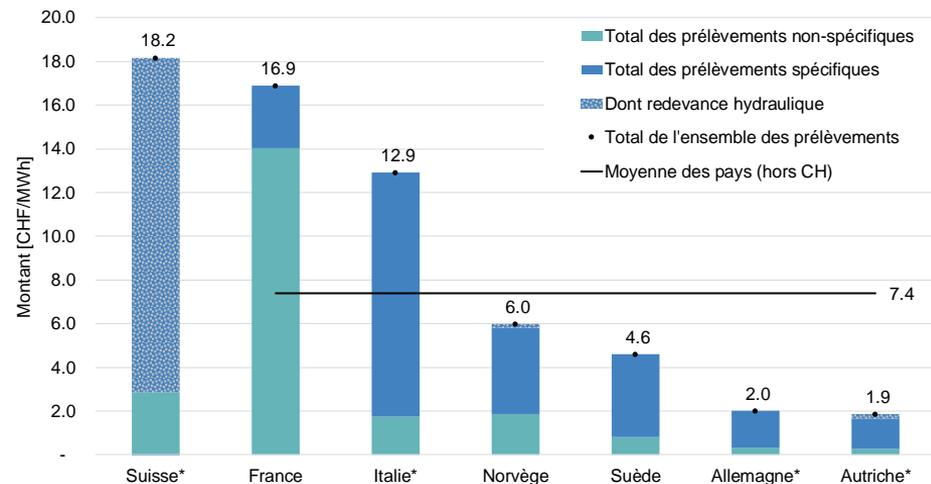
# Hydraulique suisse jusqu'à 9 fois plus taxée que la concurrence européenne

## Prélèvements sur l'hydraulique au fil de l'eau



\*Zones considérées: Suisse: moyenne des cantons du Valais et des Grisons; Allemagne: moyenne des Länder de Bavière et du Bade-Wurtemberg; Autriche: Tyrol; Italie: Lombardie

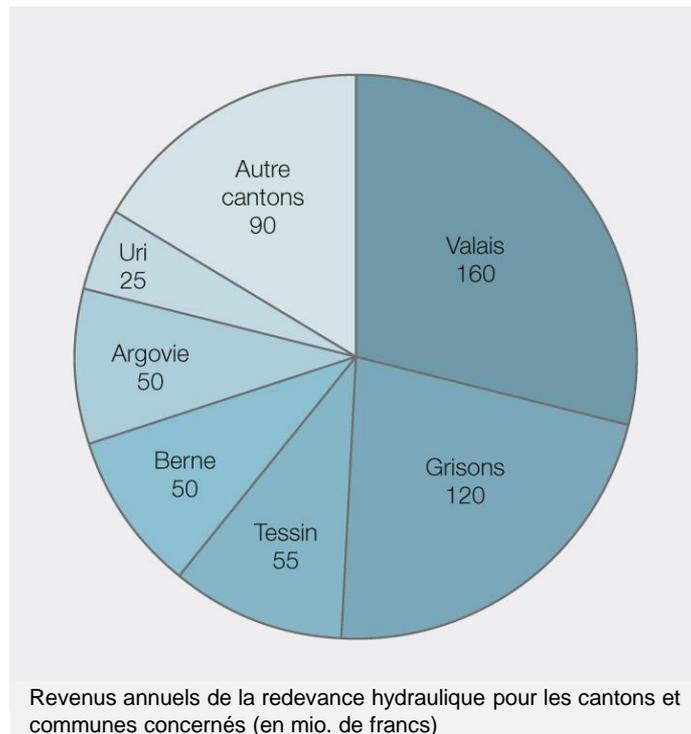
## Prélèvements sur l'hydraulique à accumulation



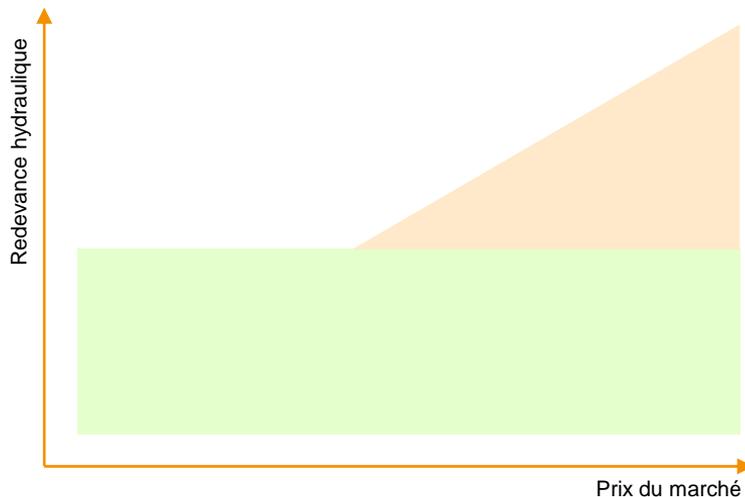
\*Zones considérées: Suisse: moyenne des cantons du Valais et des Grisons; Allemagne: moyenne des Länder de Bavière et du Bade-Wurtemberg; Autriche: Tyrol; Italie: Lombardie

## Source de revenu importante pour les cantons et communes d'implantation

550 mio. CHF / an



# Prise en compte de la logique du marché par une flexibilisation



## Taxe variable

Montant dépendant de la valeur de la ressource «eau»

Prise en compte de la réalité des prix de marché

Les rendements réalisables sur le marché doivent couvrir au moins les coûts de revient moyens

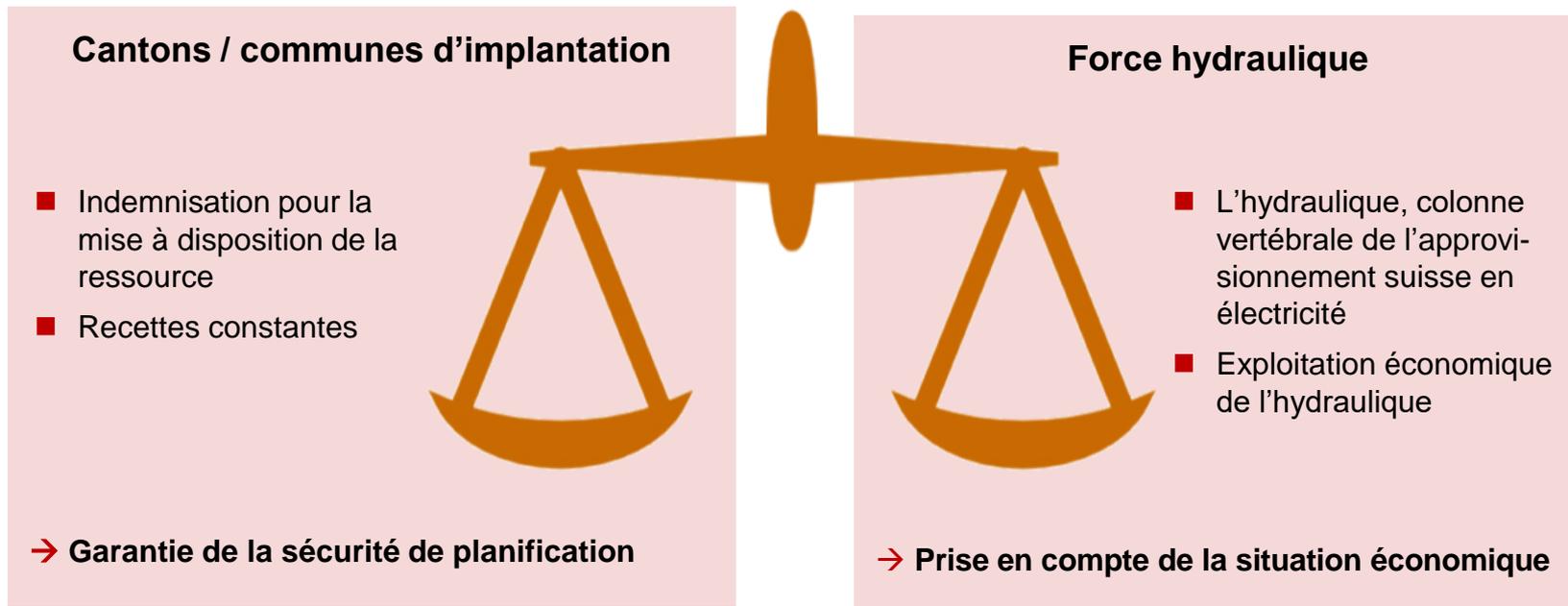
## Taxe fixe

Indemnité pour l'utilisation de la ressource «eau»

Prise en compte des intérêts des cantons/communes d'implantation

Le montant de la taxe ne doit pas remettre en question l'exploitation rentable de la force hydraulique

# Une solution juste et supportable pour les deux parties est requise

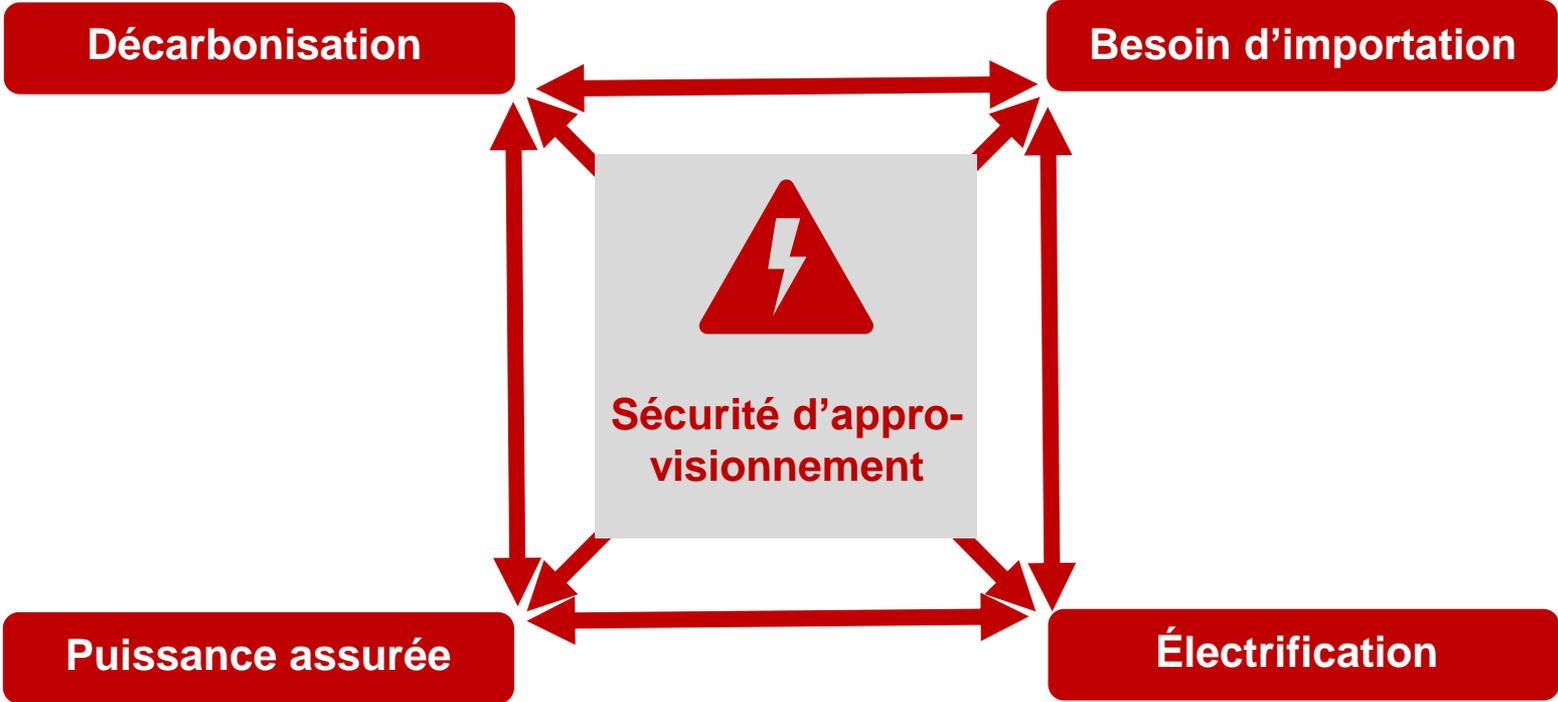


# La redevance hydraulique fait partie du contexte général de politique énergétique

---

- L'hydraulique est d'importance systémique pour l'approvisionnement en électricité de la Suisse et joue un rôle crucial pour réaliser un approvisionnement en électricité écologique
- L'hydraulique est indispensable en vue d'atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050
- Les centrales à accumulation et à pompage-turbinage, pilotables, sont un atout en termes de flexibilité pour le développement des énergies renouvelables fluctuantes
- La pérennité de l'hydraulique doit être assurée en garantissant sa compétitivité et sa capacité d'investir
- La redevance hydraulique est un facteur de coût important. Elle a donc un impact considérable sur la réalisation des objectifs de politique énergétique

# Sécurité d'approvisionnement: tendance en Suisse et en Europe



# Sécurité d'approvisionnement: déclaration commune de 10 associations nationales



10 associations nationales du secteur électrique européen signent une déclaration commune le 10 octobre 2018 à Berlin:

- Approvisionnement en énergie sûr, durable et abordable en Europe ainsi que décarbonisation
- La disponibilité de capacités de production d'électricité assurées constitue le point crucial en vue du recul de la production nucléaire et à base de charbon
- Les conditions de marché actuelles ne peuvent pas garantir les investissements nécessaires
- La collaboration entre États membres de l'UE et pays tiers comme la Suisse est un facteur important
- L'évolution doit être surveillée et prise en compte dans les réflexions au sujet de la conception du marché

# Flexibilisation de la redevance hydraulique – une nouvelle réglementation adaptée à notre époque

---

## Réglementation adaptée à notre époque

Le contexte économique et réglementaire s'est fortement transformé: le prix sur les bourses européennes définit aujourd'hui la valeur de la ressource «eau»

## Solution équitable

Soulagement de la production d'électricité hydraulique pendant les périodes de prix bas; les sites d'implantation de l'hydraulique profitent également lorsque les prix sont plus élevés

## Atténuation du facteur de coût

Une réduction de coûts fixes renforce la compétitivité de l'hydraulique suisse, une réduction des charges publiques renforce la compétitivité des entreprises

## Renforcement de la place économique suisse

Le maintien et la modernisation de la force hydraulique suisse, d'importance systémique, profite à l'économie et à la société